

Rapporteur général en charge de l'Europe et de l'international : Bernard LAURANS

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Bretons du monde »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Dans le cadre de l'objectif n°1 de la Breizh COP, le Conseil régional de Bretagne souhaite soutenir des projets et développer des réseaux susceptibles de favoriser son rayonnement. Au-delà du soutien apporté depuis 2009 à la diaspora bretonne pour l'organisation annuelle de la fête de la Bretagne, le Conseil régional souhaite apporter son soutien aux « Bretons du Monde », à ceux qui veulent « plus de Bretagne » et contribuer à la construction d'une communauté bretonne solidaire, ouverte et appréciée partout dans le monde. Il souhaite, notamment, à travers la nomination d'un Vice-président dédié aux Langues de Bretagne et Bretons du Monde, renouveler sa politique qui va reposer sur 3 piliers :

- Soutenir les Bretons du Monde
- Exprimer la reconnaissance de la région
- Médiatiser les actions

Le nouveau dispositif de soutien repose sur deux axes :

1. Soutien à des projets ponctuels étalés sur trois périodes dans l'année (Saint-Yves/Fête de la Bretagne, Imbolc/Chandeleur et Samhain/Halloween), chacune sur une thématique dédiée relative à la culture,
2. Soutien des projets favorisant l'implication de nouveaux acteurs et l'élargissement des thématiques.

Les modalités de soutien sont identiques aux deux axes, et sont à deux niveaux, une subvention plafonnée pour les projets de grande ampleur et une subvention forfaitaire pour les projets plus ponctuels, non cumulables).

La reconnaissance aux Bretons du Monde sera apportée par un dialogue constant entre les acteurs de la diaspora et la Région et se traduira par des conseils, des mises en relation avec des artistes, conférenciers... par le biais de la DAEI. Le Vice-président pourra remettre à des acteurs engagés le titre honorifique d'Ambassadeurs des Bretons du Monde dans les pays concernés.

La médiatisation des actions est un élément important pour beaucoup d'acteurs et ces derniers sont favorables à la création d'un site internet institutionnel ayant pour mission de valoriser l'action des Bretons du Monde, avec comme principaux objectifs de mettre en valeur les actions de soutien, d'informer sur les activités et d'identifier, répertorier et mettre en contact les Bretons du Monde.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER a pris connaissance avec intérêt de la volonté du Conseil régional d'accompagner et de soutenir les femmes et les hommes qui contribuent au rayonnement de la Bretagne partout dans le monde.

Il partage globalement les objectifs ainsi que les actions décrites dans cette politique, qui exprime la volonté d'accompagner des événements d'ampleur et une série de projets qui renforcent le rayonnement de la Bretagne. Il apprécie par ailleurs que ces actions soient élargies à toutes celles et ceux qui montrent un attachement à la Bretagne. Par ailleurs, il considère que la décision de placer la mise en œuvre de cette nouvelle politique sous la responsabilité d'un Vice-président dédié, avec l'appui de la Direction des affaires européennes et de l'international (DAEI), doit créer les conditions de réussite des objectifs de cette feuille de route.

- Objectifs et bénéficiaires cibles

Le bordereau vise un objectif large de contribution au rayonnement à l'international de la Bretagne, alliant la culture et l'économie. Le CESER partage cette ambition large qui s'inscrit dans le premier objectif de la Breizh COP, mais s'étonne et regrette qu'elle ne se retrouve pas dans les bénéficiaires des financements, puisque seules les associations sont citées.

Le CESER aurait ainsi aimé avoir des précisions sur la possibilité de financer des actions dans des domaines plus larges que la culture, pour développer les échanges économiques ou universitaires, qui semblent pouvoir contribuer aux objectifs de l'axe 2 (forums économiques, colloques...).

Par ailleurs le CESER s'interroge également sur la possibilité de financer des événements portés par des collectivités et des établissements scolaires, qui sont cités dans le descriptif des actions, mais qui ne sont pas repris ensuite dans la partie « bénéficiaires ». Le CESER estime que ces acteurs sont des cibles importantes et devraient donc être plus clairement identifiés afin d'être encouragés à se saisir de cette opportunité.

Plus généralement, le CESER suggère d'inscrire davantage cette politique en complémentarité avec la politique de coopérations du Conseil régional, qu'il s'agisse des coopérations internationales ou des coopérations interrégionales, des actions étant également à mener auprès des autres territoires français et notamment ultra-marins pour faire rayonner la Bretagne et l'ouvrir au monde.

L'élargissement des objectifs et des bénéficiaires serait de nature à lever l'ambiguïté identitaire qui peut être perçue à la lecture du document.

- Actions soutenues

Le CESER note la complémentarité des actions proposées à travers les trois temps forts de l'axe 1 (Saint-Yves/Fête de la Bretagne, Imbolc/Chandeleur et Samhain/Halloween), sur un calendrier et des thématiques précises et la continuité du soutien aux structures qui animent au quotidien la diaspora bretonne. Il estime que cette complémentarité est également un facteur de réussite de la politique présentée. Le CESER s'interroge toutefois sur le choix de la fête de Samhain/Halloween, dont les origines celtique et bretonne sont peu connues.

Il estime que ces fêtes doivent s'inscrire dans un cadre laïque afin qu'elles garantissent l'accès au plus grand nombre.

Le CESER apprécie positivement la possibilité de reconnaître les acteurs les plus engagés comme des ambassadeurs, et suggère qu'ils soient reconnus comme « Ambassadeurs de la Bretagne » plutôt que comme « Ambassadeurs des Bretons du Monde ». Il aimerait que les attendus de ce rôle soient mieux définis.

Le CESER salue la création d'un site internet qui permettra de fédérer et mettre en contact les acteurs et partager les projets.

- Le financement

En matière de financement, le CESER note avec intérêt le niveau de subvention apporté aux projets mais il aurait apprécié connaître le nombre d'actions que le Conseil régional compte soutenir sur les deux axes et également le montant financier total destiné à la mise en œuvre des projets de soutien aux Bretons du Monde.

Compte-tenu de ces observations, le CESER suivra particulièrement au cours des prochains mois, en lien avec le Conseil régional, les premières actions mises en œuvre, et notamment les projets soutenus dans le cadre des trois temps forts identifiés par la Région, s'ils sont retenus.

Vote sur l'avis du CESER de Bretagne Bretons du monde

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 19

Jean-Marc CLÉRY (FSU), Céline BONY, Annie KERHAIGNON, Éric LE COURTOIS, Fabrice LERESTIF (FO), Nicolas COSSON, Stéphane CRÉACH, Michel FRANCOMME, Ronan LE NEZET, Lindsay MADEC, Julie MASSIEU, Jean-Luc PELTIER, Gaëlle URVOAS (CGT), Marie-Andrée JÉROME-CLOVIS, Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Marie-Pascale DELEUME, Jean-Pierre BAGEOT (Association Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne Vivante – SEPNB), Dominique PIRIO (Réseau Cohérence)

Adopté à l'unanimité